

Observation de M. BRAGHINI déposée le 25 avril 2024 sur la boîte électronique dédiée :

Bonjour,

Comme de nombreux habitants des territoires impactés par ces projets de centrales photovoltaïques sur des espaces non anthropisés, je m'oppose fermement à leurs réalisations menées par des entreprises multinationales sans scrupules uniquement intéressées par un profit à court terme sans aucune préoccupation pour l'équilibre du vivant s'y trouvant (ou avec une considération si hypocrite, bavant de greenwashing, qu'elle en est encore plus insupportable). Je pensais que la loi d'accélération des énergies renouvelables précisait que les surfaces anthropisées devaient être privilégiées mais force est de constater que la plupart des projets ne respectent pas cette orientation, uniquement pour permettre plus de profits aux actionnaires de ces multinationales nuisibles.

Les représentants de l'Etat devraient défendre l'intérêt général en les soumettant à proposer des projets sur des espaces anthropisés ce qui semble pas le cas vu le nombre des réalisations qui massacrent des espaces naturels dans notre région ensoleillée, entre autres.

Le projet de Sigottier fait pleinement partie de ces projets évoqués au vu des documents volontairement peu accessibles à la compréhension des citoyens appelés à se prononcer, dans un délai aussi court qu'indécent, au bien fondé du projet.

Ce qui est certain, c'est que de nouveaux arbres, dont plus de personnes ne peuvent ignorer l'utilité dans la lutte contre le dérèglement climatique, vont être arrachés et de la biodiversité saccagée dans une fuite en avant absurde que pourtant une majorité de citoyens refuse.

Je vous remercie par avance pour votre pleine considération de mon opinion.

Cordialement.

M Braghini
4 impasse des genêts
04200 Peipin